



Plan d'action

pour intégrer le volontariat
dans le Programme 2030

INTÉGRER LE VOLONTARIAT DANS LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030

**DOCUMENT DE RÉFLEXION
PRÉSENTÉ LORS DU FORUM
RÉGIONAL AFRICAIN POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	3
2. Le Programme 2030 en Afrique	6
3. Principales tendances sur le volontariat en Afrique	8
3.1. Renforcer l'appropriation des objectifs de développement durable par la population	9
Le volontariat, un moteur pour des solutions locales	9
Le volontariat, une approche culturelle pertinente pour résoudre les conflits et gérer la reconstruction post-conflit	9
Le volontariat au service de l'inclusion des citoyens dans la gouvernance et la démocratisation	11
Mobiliser l'action citoyenne	11
3.2. Intégration du volontariat dans la mise en œuvre du Programme 2030	12
Renforcer le cadre politique en faveur du volontariat dans la région	13
Faciliter l'engagement volontaire à l'aide de dispositifs et de programmes de volontariat	15
Le volontariat au service des stratégies de développement de la jeunesse	16
Intégrer l'action volontaire dans la protection de l'environnement, la résilience face aux effets du changement climatique et la réduction des risques de catastrophe	17
3.3. Mesurer la contribution des volontaires	18
4. Réimaginer le volontariat en Afrique	21
4.1 Ouvrir un espace coordonné pour le volontariat : politiques, législation et structures	22
4.2 Budgetiser le volontariat dans les plans de développement national : un impératif	22
4.3 Faciliter et reconnaître le volontariat	23
4.4 Rassembler et consolider des evidences et des données plus solides	24
4.5 Dynamiser les échanges de connaissance Sud-Sud entre les États membres	24
4.6 Optimiser le volontariat pour le Programme 2030 dans les domaines d'action clés	25
Notes	26
Annexes	28

Le présent rapport de synthèse a été établi à partir des documents communiqués par les États membres sur l'intégration du volontariat dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), conformément au rapport de 2015 du Secrétaire général de l'ONU (A/70/118) et à la résolution de l'Assemblée générale A/RES/73/140. Les informations synthétisées dans le présent rapport sont basées sur les analyses de la situation nationale du volontariat des États membres transmises au Secrétariat au plan d'action en 2018, les contributions au rapport du Secrétaire général de 2018 sur le volontariat et les rapports nationaux volontaires envoyés par les États membres dans le cadre du processus de suivi de la mise en œuvre du Programme 2030.

1. INTRODUCTION

Le volontariat est un moyen puissant d'inciter les populations à travailler ensemble pour mettre à exécution le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et bâtir un monde écologiquement durable, en paix, débarrassé de la pauvreté, de la faim et des inégalités et où personne n'est laissé pour compte.¹ Selon les estimations, plus d'un milliard de personnes travaillent comme volontaires dans le monde en fournissant des soins médicaux, en contribuant à l'action climatique, en apportant une assistance technique ou encore en assurant le suivi des efforts de reconstruction après un désastre.² Le volontariat est essentiel afin de garantir que les actions pour le développement dans le monde sont l'affaire de tous, qu'elles sont mises en œuvre par tous et que tous en bénéficient.

Le Programme 2030 reconnaît le rôle essentiel que les volontaires jouent partout sur la planète. Après le lancement du programme en 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté par résolutions un plan d'action élaboré par les États membres des Nations Unies (figure 1) pour aider les acteurs du volontariat à améliorer la reconnaissance et l'intégration du volontariat dans les objectifs de développement durable (ODD). En s'appuyant sur les efforts conjugués des volontaires, des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et des Nations Unies, le plan d'action vise à

renforcer l'appropriation du Programme 2030 par les populations, à intégrer et généraliser le volontariat dans les stratégies et les politiques nationales et à mesurer plus efficacement l'influence des volontaires.

Des progrès importants ont été accomplis pour l'intégration du volontariat dans les objectifs de développement durable, et les volontaires font entendre leur voix non seulement auprès des Nations Unies,³ mais aussi très souvent dans leur propre pays ou organisation. À l'heure actuelle, plus de 100 pays ont mesuré le travail volontaire, et plus de 90 autres

Figure 1 Résolutions clés de l'Assemblée générale des Nations Unies mentionnant le volontariat.



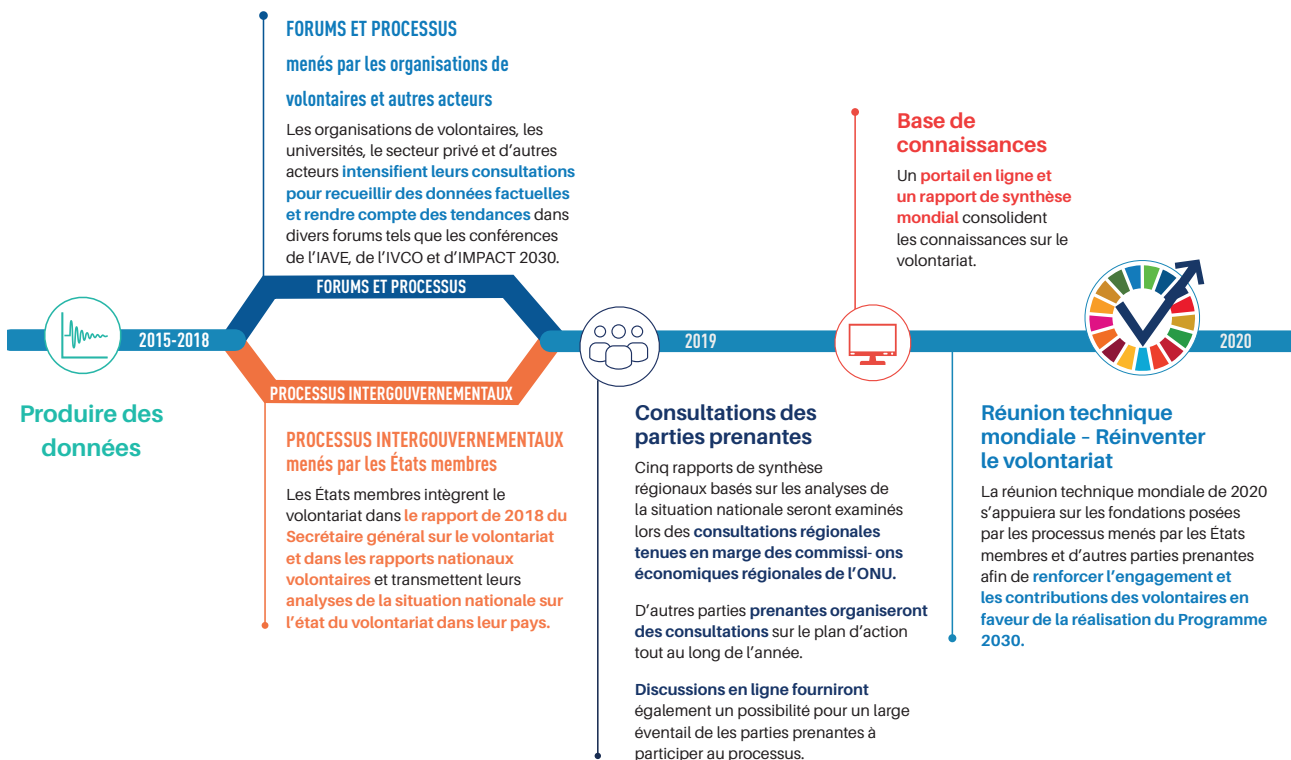
pays ont élaboré des politiques ou des législations visant à promouvoir le volontariat.⁴ En 2018, 29 États membres ont reconnu les efforts des volontaires dans leurs rapports nationaux volontaires sur la réalisation des ODD.

Le plan d'action modèlera le futur du volontariat dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et une réunion technique mondiale sur le thème « Réinventer le volontariat à l'appui du Programme 2030 » sera organisée en juillet 2020 en marge du Forum politique de haut niveau pour le développement durable. Afin de préparer cet événement, le Secrétariat au plan d'action examine le rôle du volontariat dans la mise en œuvre et la localisation des objectifs de développement durable et met en place une base de connaissances regroupant les bonnes pratiques, les leçons tirées et les bases de données. Les informations utilisées dans ce but proviennent des États membres, des agences de l'ONU, des organisations de volontaires,

des organisations de la société civile, des universités et du secteur privé. Le plan d'action a pour objectif d'encourager toutes les parties prenantes à produire des données factuelles et à instaurer le dialogue afin de consolider et d'élargir cette base de connaissances, qui porte sur la manière de réinventer le volontariat à l'appui du Programme 2030.

En 2019, cinq consultations régionales sur le volontariat auront lieu dans le cadre des forums régionaux pour le développement durable. Elles donneront l'occasion aux parties prenantes du plan d'action de discuter des données factuelles et des approches, de mettre en commun les meilleures pratiques et de déterminer les possibilités de combler les lacunes en matière de connaissance. D'autres consultations menées par les organisations de volontaires devraient avoir lieu au deuxième semestre de 2019. Elles seront complétées par des consultations et des discussions en ligne. Les analyses et les meilleures pratiques recueillies seront

Figure 2 Processus de plan d'action: en route pour 2020 : « Réinventer le volontariat ».



utilisées conjointement pour constituer un rapport de synthèse mondial en vue de la réunion technique mondiale de 2020.ⁱ

Le présent document de réflexion est une source d'information du plan d'action destinée à la consultation régionale sur le volontariat, organisée dans le cadre du Forum régional pour le développement durable 2019 de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU). Les informations qu'il contient proviennent de trois sources (voir l'annexe A pour des informations plus détaillées). Premièrement, il utilise les informations tirées des analyses de la situation nationale du volontariat, qui ont été élaborées en collaboration avec les Nations Unies, la société civile et les organisations de volontaires afin de produire – à l'intention du plan d'action – des faits et des données sur l'ampleur, la portée et l'impact du volontariat.ⁱⁱ Deuxièmement, il exploite les informations sur le volontariat que les États membres ont consignées

i Conformément à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies A/RES/70/129, le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) présideront la réunion technique mondiale de 2020 lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, en juillet 2020, avec des États membres et d'autres parties prenantes.

ii Conformément au rapport de 2015 du Secrétaire général des Nations Unies (A/70/118), et dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action, les États membres des Nations Unies ont été invités à rédiger des analyses de la situation nationale du volontariat en 2018 et à les transmettre au programme des Volontaires des Nations Unies (programme VNU).

dans leurs rapports nationaux volontaires de 2018 sur les progrès concernant la réalisation du Programme 2030. Enfin, le présent document utilise aussi des données factuelles provenant d'autres rapports récents, tels que le rapport de 2018 du Secrétaire général sur le volontariat ; des données mondiales, régionales et nationales provenant des États membres et des entités régionales ; et des rapports clés publiés par les agences ou programmes de l'ONU.

Le présent document est organisé en quatre chapitres. Le chapitre 2 présente une vue d'ensemble des progrès accomplis vers la mise en œuvre du Programme 2030, fondée sur des rapports existants. Son objectif est d'aider à identifier les tendances en matière de volontariat ainsi que les possibilités qui s'offrent aux volontaires pour contribuer à renforcer et accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Le chapitre 3 examine les progrès actuels concernant l'intégration du volontariat dans le Programme 2030, sur la base des informations fournies par les États membres. Le chapitre 4 rassemble les informations des chapitres 2 et 3 afin de fournir quelques recommandations initiales sur les actions que les acteurs du volontariat peuvent entreprendre dans la région de la CEA-ONU pour atteindre les objectifs définis dans le plan d'action. Ces recommandations ne sont pas exhaustives et serviront à orienter d'autres dialogues et consultations sur le plan d'action lors du Forum régional pour le développement durable et en préparation de la réunion technique mondiale de 2020.

2. LE PROGRAMME 2030 EN AFRIQUE

La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies A/RES/73/140 considère qu'il est important de tenir compte du volontariat, selon que de besoin, lors de la planification et de l'application du Programme 2030.⁵ Cette analyse est cohérente avec les réformes en cours au sein du système des Nations Unies et avec les réformes institutionnelles de l'Union africaine visant à garantir la mise en œuvre des cadres mondial (Programme 2030) et régional (Agenda 2063). Il est important de noter que ces réformes ont lieu à un moment où l'Afrique progresse à grands pas sur sa trajectoire de développement tout en étant confrontée à plusieurs défis importants.

Depuis le début des années 2000, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique se maintient à un niveau élevé, avec une moyenne de 5 % (au-dessus de la moyenne mondiale annuelle de 3 %, mais en dessous de la cible de 7 % définie pour atteindre les ODD). Par ailleurs, six⁶ des douze économies ayant enregistré le plus fort taux de croissance dans

le monde entre 2014 et 2017 se trouvent en Afrique subsaharienne, avec des taux compris entre 7,12 % au Rwanda et 9,7 % en Éthiopie (taux de croissance le plus élevé du monde). Le taux de pauvreté, mesuré en fonction de la proportion de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour, a chuté de 56,9 % en 1990 à 41 % en 2013. L'indice de Gini a également

Figure 3 Carte de la région CEA-ONU.



diminué, passant de 0,47 en 1993 à 0,41 en 2012, et l'indice de développement humain a progressé plus rapidement en Afrique que dans la plupart des autres régions du monde au cours des 15 dernières années.⁷ La croissance s'explique en grande partie par les prix élevés matières premières, l'amélioration de la gestion macroéconomique, l'essor de la classe moyenne dans certains pays africains et des conditions financières mondiales favorables.⁸

De nombreux progrès sociaux ont aussi été accomplis dans plusieurs pays. La plupart des enfants sont à présent scolarisés : le taux net de scolarisation primaire est passé de 64 % en 2000 à 84 % en 2009, et il continue de progresser. En Afrique subsaharienne, le taux de réduction moyen de mortalité infantile a été multiplié par deux, passant de 1,2 % par an entre 1990 et 2000 à 2,4 % entre 2000 et 2010. Les progrès les plus importants ont été accomplis à Madagascar, au Malawi, en Érythrée, au Libéria, au Niger, en Tanzanie, en Namibie, en Ouganda, au Rwanda et en Guinée. Le taux général de mortalité maternelle a aussi baissé, tombant de 987 pour 100 000 naissances vivantes en 1990 à 546 en 2015 (soit 44,7 %). Dans certains pays tels que le Cabo Verde, le Rwanda, la Guinée Équatoriale et l'Éthiopie, le taux de mortalité maternelle a chuté de 70 % au cours de cette même période. La proportion de femmes qui occupent des fonctions politiques et publiques augmente également, particulièrement au Rwanda, en Afrique du Sud et au Mozambique.

Toutefois, la trajectoire de développement du continent est marquée par une croissance inégale entre les pays et les régions ainsi que par la persistance de taux de pauvreté élevés : selon les estimations, en 2019, 70 % des personnes les plus pauvres du monde se trouveront en Afrique, principalement au Nigéria et en République démocratique du Congo, et d'ici à 2030, 13 pays africains connaîtront une augmentation du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Par ailleurs, durant cette période, les inégalités entre les sexes s'accroîtront dans ces 13 pays. Le taux de chômage élevé chez les 15 – 26 ans constitue une autre difficulté pour le continent dont la population est jeune et augmente rapidement. Les autres défis notables concernent la vulnérabilité aux chocs créés par le changement climatique, tels que les

phénomènes météorologiques extrêmes ; des déficits considérables en matière d'infrastructure et d'énergie ; une tendance haussière de l'extrémisme violent ; et des conflits persistants dans certains pays africains. Aggravées par le changement climatique, ces difficultés continueront de peser lourdement sur les institutions gouvernementales et de menacer la stabilité, avec des effets disproportionnés dans la région du Sahel et d'autres zones instables.⁹

Pour relever ces défis, les pays de la région de la CEA-ONU s'appuient sur la convergence de l'Agenda 2063 et du Programme 2030 afin de proposer une approche ciblée pour surmonter les principaux obstacles qui entravent le développement de la région. Cette approche repose sur six axes principaux¹⁰ : 1) renforcer la bonne gouvernance en tant que moyen essentiel pour garantir l'inclusion et améliorer l'efficacité ; 2) assurer un équilibre judicieux entre la gestion de la dette et la mobilisation des ressources pour soutenir la croissance économique ; 3) tirer parti du potentiel de la jeunesse, notamment par la création d'emplois à grande échelle ; 4) lutter contre la pauvreté et les situations de fragilité en adoptant des modifications institutionnelles appropriées et de nouvelles approches de manière à ce qu'aucun pays ni aucune personne ne soient laissés de côté ; 5) s'appuyer sur le potentiel entrepreneurial inexploité du continent, ancré dans le développement du secteur privé ; 6) et renforcer le commerce et les investissements sous la forme d'un nouveau programme pour l'engagement régional et international.

La région est de plus en plus consciente du potentiel souvent inexploité du volontariat pour mettre en œuvre le Programme 2030, d'une part, grâce au soutien que les volontaires peuvent offrir au micro-niveau (individu et communauté) dans de nombreux domaines thématiques des ODD et, d'autre part, grâce au développement personnel et à l'amélioration du capital social des volontaires eux-mêmes. En Afrique subsaharienne, les États membres ont conséquemment adopté des attitudes et approches diverses et variées en matière de volontariat. Ces initiatives couvrent différents domaines comprenant les jeunes, le changement climatique, l'environnement, la gouvernance, l'inclusion sociale la consolidation de la paix et d'autres domaines des ODD (voir le chapitre 3).

3. PRINCIPALES TENDANCES SUR LE VOLONTARIAT EN AFRIQUE

La culture du volontariat existe depuis de nombreux siècles en Afrique subsaharienne, et elle a poursuivi son développement avec l'avènement de la démocratisation. Par exemple, au Rwanda, l'« umuganda » est une pratique traditionnelle largement répandue. Cette pratique, qui prend racine dans la culture rwandaise d'entraide et de coopération, permet aux membres de la communauté de solliciter l'aide de leur famille, de leurs amis et de leurs voisins pour mener à bien des travaux difficiles, tels que des tâches agricoles ou la construction de maisons. L'umuganda les encourage aussi à apporter leur soutien en cas de maladie ou de décès en proposant transport ou nourriture.¹¹ Au Cameroun, le « pouakone » désigne une forme d'aide communautaire en vertu de laquelle les membres de la communauté, essentiellement les femmes, s'engagent à s'aider mutuellement lors d'événements familiaux (par exemple mariage, maladie ou décès).¹² D'autres pratiques similaires existent à travers tout le continent.

Toutefois, même si le volontariat est une activité régulière, son influence et la valeur ajoutée qu'il apporte aux transformations socioéconomiques en Afrique subsaharienne sont sous-estimées en raison d'une mauvaise compréhension de sa contribution et du manque de données quantifiables sur son apport. Récemment, et plus particulièrement au cours des 20 dernières années, le recours au volontariat et l'engagement volontaire ont refait leur apparition à travers tout le continent en tant que moyens pour relever les principaux défis en matière de développement, de paix et de sécurité. Selon le *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde 2018*, les efforts combinés des volontaires dans la région de la CEA-ONU représenteraient le travail de 12,1 millions de personnes à plein temps.¹³ Ce chiffre est probablement largement sous-estimé, car la région compte la proportion la plus élevée de personnes participant à des actions de volontariat non structuré (86 %), qui sont très difficilement visibles dans les statistiques nationales.

Figure 4

Ampleur et portée du volontariat dans la région de la CEA-ONU.



Les efforts combinés des volontaires dans la région de la CEA-ONU représentent le travail de 12,1 millions de personnes à plein temps.

Plusieurs thèmes clés sont ressortis des analyses de la situation nationale, qui ont aussi montré les différentes façons dont les pays peuvent tirer parti du volontariat. Un modèle d'utilisation et de mise en pratique de différents types d'actions volontaires et d'engagement civique a fait ressortir les domaines thématiques majeurs où la contribution du volontariat était évidente et pourrait être encore améliorée en faveur du développement de la région. Ils sont examinés ci-après et organisés en fonction des priorités du plan d'action.

3.1. RENFORCER L'APPROPRIATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LA POPULATION

LE VOLONTARIAT, UN MOTEUR POUR DES SOLUTIONS LOCALES

C'est en réponse au comportement de la communauté internationale en Somalie que l'économiste politique George Ayittey a prononcé sa fameuse phrase : « Il faut des solutions africaines aux problèmes africains. »¹⁴ Cela signifie qu'il est temps pour les Africains de s'approprier les solutions et d'utiliser leurs ressources pour répondre aux défis du développement en Afrique. Cette nouvelle tendance s'est manifestée dans les différentes visions et stratégies de développement élaborées à la fin des années 1990 et au début des années 2000, lorsque de nombreux États membres ont demandé que des systèmes de gouvernance décentralisés et déconcentrés soient utilisés pour allouer les ressources aux communautés confrontées à des problèmes de développement spécifiques. Les gouvernements africains ont commencé à donner de l'espace aux acteurs locaux possédant les compétences requises afin qu'ils puissent collaborer au développement de solutions ciblées au niveau local. Ce modèle orienté vers les solutions a ouvert la voie au volontariat pour encourager les citoyens à participer activement au changement plutôt que d'être les témoins passifs des processus de développement.

Au Togo, par exemple, la forme de volontariat la plus répandue est le volontariat non structuré, en raison de l'impulsion qui lui est donnée par les organisations de développement dans les villages. Cette forme de volontariat est essentiellement le fait d'organisations telles que les comités de développement à la base (CDB) et les comités villageois, mais les auxiliaires villageois vétérinaires (AVV), les paysans pilotes (PP), les agents de santé communautaire (ASC) et bien d'autres y participent aussi. Ces comités sont des organisations qui se sont créées de manière autonome et qui jouent un rôle clé dans les initiatives de développement local dans les villages. Ils s'efforcent de fournir eux-mêmes des services et des solutions en matière d'agriculture, de santé, d'éducation et d'accès à l'eau dans les villages.¹⁵

De plus en plus, les volontaires sont perçus comme des partenaires actifs expérimentés et disposant d'un pouvoir décisionnel plutôt que simplement comme des instruments nécessaires à la réalisation d'objectifs de développement rentables et efficaces. Aujourd'hui, dans la région, cette tendance a conduit à une reconnaissance accrue du potentiel qu'a le volontariat pour autonomiser les citoyens en les faisant participer directement à la création de sociétés durables, résilientes, pacifiques et inclusives ainsi qu'à l'orientation et à la mise en œuvre du programme de développement.

LE VOLONTARIAT, UNE APPROCHE CULTURELLE PERTINENTE POUR RÉSOUDRE LES CONFLITS ET GÉRER LA RECONSTRUCTION POST-CONFLIT

Qu'ils soient locaux ou nationaux, les conflits continuent de poser un problème persistant à plusieurs pays d'Afrique, notamment au Soudan du Sud, au Rwanda, au Burundi, aux Comores, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Mali. Même lorsqu'un conflit est officiellement terminé, la situation reste critique pour les citoyens des zones rurales et urbaines en raison de la destruction des services de base et des infrastructures telles que les écoles et les

hôpitaux, du manque de nourriture et d'eau potable et de la menace des maladies opportunistes. Régler ces problèmes complexes est une tâche difficile, souvent aggravée par l'absence d'un gouvernement central stable et fort ainsi que par l'éloignement de communautés situées dans des régions où le réseau routier est très peu développé.

Les volontaires peuvent donc jouer un rôle vital dans ces environnements en situation de post-conflit et contribuer à faire prendre conscience de l'importance de la paix et des formes non violentes de résolution de conflit. Plusieurs analyses de la situation nationale ont mentionné la valeur des approches volontaires dans les situations de post-conflit, dans la mesure où elles peuvent représenter des dispositifs de médiation culturellement et traditionnellement acceptables, conformément à l'ODD 16 visant à promouvoir des sociétés pacifiques, justes et ouvertes à tous. Au Ghana, le Conseil national pour la paix a renforcé la capacité des femmes et des jeunes à s'engager dans la prévention des conflits et dans la médiation.¹⁶ Au Malawi, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aide le gouvernement à mettre en place des comités de volontaires pour la paix au niveau local, en accord avec la politique nationale de paix.¹⁷ Dans le nord de l'Ouganda, les volontaires d'ACORD, une organisation de la société civile panafricaine, œuvrent en faveur de la santé

maternelle auprès des réfugiés du Soudan du Sud dans le camp de Nyumanzi.¹⁸

Les capacités en matière de prévention des conflits, de résolution des conflits en cours, de préservation des processus de paix et d'édification de sociétés nouvelles et pacifiques occupent une place centrale dans les travaux de l'Union africaine et des Nations Unies dans l'Afrique subsaharienne. Par conséquent, le volontariat, qu'il soit structuré ou non, a pris de l'importance. L'une des initiatives les plus notables a été le travail volontaire mené par des femmes au Libéria pour créer un mouvement en faveur de la paix devenu si puissant que les politiciens et les rebelles ont été forcés d'en tenir compte, contribuant ainsi à transformer une situation de conflit en processus de paix. Women in Peace building Program (WIPNET), Mano River Women of Peace Network (MARWOPNET) et Women Peace and Security Network Africa (WIPSEN-A) ont participé à ce mouvement.¹⁹ Par la suite, ces organisations ont continué à exercer leur vigilance pour soutenir les efforts sociaux de réinsertion des combattants démobilisés, construire des centres communautaires pour normaliser les relations entre les communautés, donner des conseils aux personnes affectées par le conflit, participer à la reconstruction communautaire post-conflit et instaurer le dialogue pour préserver la paix. Ces initiatives de consolidation de la paix

TOGO : CÉLÉBRER LE VOLONTARIAT POUR RECONNAÎTRE LA CONTRIBUTION DES VOLONTAIRES

Chaque année, la Journée internationale des Volontaires est célébrée au Togo grâce à diverses activités : journée de réflexion ; programmes de radio et de télévision ; actions en faveur de la santé publique ; défilés ; événements divers ; et échanges entre organisations de volontaires, volontaires, organisations de la société civile, autorités publiques et gouvernements, autorités nationales et régionales, PNUD, Volontaires des Nations Unies du Togo, etc. Parallèlement à ces activités, le Togo participe à différents événements volontaires nationaux et internationaux. Le pays a, par exemple, pris part aux Journées européennes du développement (JED) de 2017, au Sommet Afrique-Europe organisé à Abidjan en novembre 2017, à la conférence sur la coopération en matière de volontariat international (International Volunteer Service Exchange Conference) organisée par le programme VNU à Beijing du 12 au 14 décembre 2017, etc.

Source : gouvernement du Togo, 2018.

venues de la base, qui ont bénéficié du soutien de réseaux de volontaires intra-africains et interafricains ainsi que d'entités des Nations Unies comme INSTRAW et ONU Femmes,²⁰ sont devenues essentielles pour achever la mise en œuvre de l'ODD 16 ainsi que les résolutions des Nations Unies 1325 et 2250. Elles s'inscrivent dans les efforts déployés pour instaurer la paix en partant de la base, qui font appel aux activités de volontariat structuré et non structuré dans lesquelles les femmes jouent un rôle majeur et dont le nombre, la portée et l'impact ont augmenté.

LE VOLONTARIAT AU SERVICE DE L'INCLUSION DES CITOYENS DANS LA GOUVERNANCE ET LA DÉMOCRATISATION

La gouvernance est un concept utile parce qu'elle tient compte à la fois des institutions gouvernementales officielles et des règles informelles qui influent sur les résultats publics. L'engagement fondamental en faveur de l'amélioration du bien-être de tous les êtres humains par l'élargissement de leurs droits sociaux, civiques, politiques, culturels et économiques se trouve au cœur de la gouvernance. Bien qu'un État central puisse fournir le soutien technique et administratif et les cadres juridiques nécessaires aux efforts de développement, une dépendance excessive à l'égard de l'État conduit souvent à négliger les capacités locales ainsi que les contributions des personnes, des groupes et des communautés.

Le volontariat, conjointement avec les interventions coordonnées de la société civile, est considéré comme complémentaire aux efforts gouvernementaux et permet la participation des communautés locales. Le volontariat peut fournir une méthode vitale et non contraignante pour recruter et conserver des citoyens aux niveaux local et régional avec un financement faible ou nul. Les volontaires assument souvent les rôles d'éducateur civique, d'observateur électoral ou de spécialiste des procédures judiciaires pour garantir que les communautés traditionnellement oubliées et les groupes vulnérables bénéficient des processus de gouvernance et de démocratisation.

Le volontariat contribue à de multiples niveaux de gouvernance, depuis les structures gouvernementales et cadres politiques de macro-niveau jusqu'aux valeurs personnelles et contraintes normatives de micro-niveau.²¹

Par exemple, le Niger²² et le Burkina Faso²³ déploient des volontaires pour soutenir les conseils locaux, alors qu'au Togo²⁴ les volontaires travaillent avec les jeunes pour développer leurs compétences individuelles en matière entrepreneuriale ou de participation citoyenne.

MOBILISER L'ACTION CITOYENNE

La reconnaissance motive les volontaires, encourage les nouvelles candidatures et favorise une acceptation plus large du volontariat par la société. Dans toute l'Afrique, les gouvernements et la société civile ont joué un rôle crucial pour élever le volontariat au rang de composante essentielle pour la paix et le développement. La déclaration finale du quatrième Forum mondial pour le développement économique local, organisé en 2017 au Cabo Verde, décrit le volontariat comme étant une expression de l'engagement civique et du choix des individus de s'impliquer dans leur communauté et de tirer parti de ses connaissances et ressources.²⁵ Dans ce cadre, il faut souligner que les champions nationaux peuvent jouer un rôle clé afin de promouvoir l'importance du volontariat.

Les campagnes et initiatives nationales, telles que la Journée internationale des Volontaires (JIV) organisée le 5 décembre, et les cérémonies de remise de prix aux volontaires ont grandement contribué à augmenter la visibilité du volontariat et à faire connaître sa valeur au public. La JIV est célébrée dans plusieurs pays de la région, notamment au Bénin, au Burundi, au Burkina Faso, au Mozambique, au Niger et à Madagascar.²⁶ Au Burundi, la capitale accueille plusieurs activités promouvant différents types de volontariat, et des activités communautaires sont aussi organisées, par exemple pour la construction d'écoles.²⁷ Au Mozambique, le président publie un communiqué à l'occasion de chaque JIV afin de susciter l'intérêt et de sensibiliser le public.

En outre, chaque année, le ministère de la Jeunesse et des Sports travaille en partenariat avec le Conseil national des volontaires, le programme VNU, VSO et d'autres pour organiser un gala des volontaires à l'échelle nationale. Cet événement rend hommage aux volontaires qui se sont distingués dans la mise en œuvre de projets sociaux à l'intention des communautés.²⁸ Au Niger, les célébrations de la JIV sont organisées par une région différente chaque année.²⁹

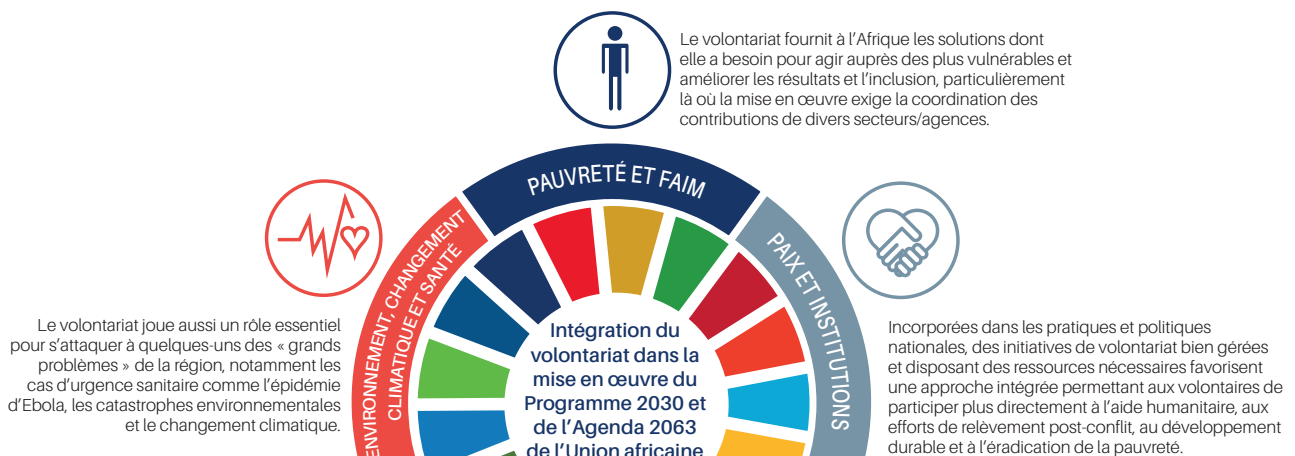
Reconnaître la contribution des volontaires et les compétences acquises grâce à des certifications ou des diplômes peut constituer une incitation efficace pour les jeunes gens à la recherche d'un emploi salarié. Au Niger, il arrive que les volontaires perçoivent une petite rémunération mensuelle ou une rétribution lorsqu'ils terminent leur affectation. Certaines organisations nigérianes décernent aussi un diplôme aux volontaires ayant acquis des compétences particulières, qui peut ensuite servir de pièce justificative pour les candidatures à un emploi.³⁰ Le Burundi reconnaît le volontariat comme une forme de service civil : les volontaires qui effectuent 12 mois de travail volontaire sont exemptés du service civil ou militaire.³¹ Au Togo, en vertu de la loi, le volontariat est pris en compte comme expérience professionnelle pour l'emploi dans le service public, par exemple pour travailler auprès des autorités locales, et les anciens

volontaires qui proposent leur candidature pour ces postes bénéficient d'un traitement favorable.³² Au Zimbabwe, la majorité des volontaires affectés auprès de diverses organisations de volontaires perçoivent des allocations, particulièrement ceux qui travaillent pour des organisations internationales.³³

3.2. INTÉGRATION DU VOLONTARIAT DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME 2030

Le plan d'action favorise une approche intégrée permettant aux volontaires de participer plus directement à l'aide humanitaire, aux efforts de relèvement post-conflit, au développement durable et à l'éradication de la pauvreté. Il faut donc veiller à ce que des initiatives de volontariat bien gérées et disposant des ressources nécessaires soient incorporées dans les pratiques et politiques nationales. Le plan d'action demande aussi aux gouvernements de mettre l'expertise professionnelle, le transfert de connaissances et les efforts participatifs des volontaires au service de la réalisation des ODD, particulièrement de ceux qui sont liés au développement social. De plus en plus d'États membres de la région élaborent des législations, des politiques et des mécanismes institutionnels

Figure 5 Intégration du volontariat dans le Programme 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.



afin de permettre au volontariat de s'épanouir et de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement national. Le volontariat joue aussi un rôle essentiel pour s'attaquer à quelques-uns des « grands problèmes » de la région, notamment la prévention des conflits et la consolidation de la paix, le chômage des jeunes, le changement climatique ainsi que les catastrophes et la dégradation de l'environnement qui y sont liées.

Tout indique qu'avec l'engagement et le soutien adéquats, l'Afrique pourra relever de nombreux défis en tirant parti des nouvelles formes de capital humain offertes par le volontariat structuré et non structuré, et notamment éradiquer la pauvreté extrême. Dans la plupart des pays de la région, la mobilisation non structurée des volontaires a permis aux citoyens d'apporter une réponse rapide et efficace aux crises humanitaires telles que les sécheresses, les inondations ou les maladies généralisées – comme la pandémie à virus Ebola – en l'absence de services fiables ou de ressources adéquates et/ou dans des zones isolées. En Sierra Leone, par exemple, durant

la crise causée par le virus Ebola, 2 300 volontaires ont été formés à manipuler les corps d'une manière qui était à la fois sécuritaire et approuvée par les chefs culturels et religieux.³⁴

RENFORCER LE CADRE POLITIQUE EN FAVEUR DU VOLONTARIAT DANS LA RÉGION

Dans la région, de plus en plus de gouvernements insistent sur l'importance du volontariat en créant des législations, des structures et des mécanismes institutionnels qui font prospérer le volontariat et lui permettent de contribuer aux objectifs de développement national et à l'inclusion sociale. Les cadres juridiques et institutionnels aident à légitimer le volontariat en tant que mécanisme efficace pour le développement dans la région. Ils favorisent aussi des pratiques justes et cohérentes parmi les organisations de volontaires et, lorsqu'ils sont mis en œuvre de manière adéquate, créent un environnement sûr et sécuritaire pour les volontaires. Certains pays mettent à l'essai différents modèles

Figure 6 Cadre politique du volontariat dans la région.



d'infrastructures du volontariat comprenant des lois, des politiques, des dispositifs et des programmes. Selon les estimations du programme VNU, 17 pays africains³⁵ ont mis en place des législations et des politiques sur le volontariat au cours de la décennie qui a suivi 2008, alors qu'ils n'avaient été que trois à le faire avant cette même année.³⁶

Au Mozambique, le Parlement a adopté en 2011 une loi sur le volontariat, qui est appliquée par le ministère de la Jeunesse.³⁷ Au Burkina Faso, une loi nationale sur le volontariat a été adoptée en 2007. Elle contient plusieurs articles sur les droits et la sécurité des volontaires et impose l'élaboration d'une infrastructure légale pour le volontariat.³⁸ La loi togolaise sur le volontariat comprend plusieurs dispositions pour garantir la sécurité et le bien-être des volontaires et les protéger contre l'exploitation en précisant la durée et la nature des contrats de volontariat, la réglementation en matière de supervision et de soutien et la reconnaissance de la contribution des volontaires.³⁹ Le Burundi et Madagascar ont aussi adopté des lois sur le volontariat qui sont sur le point d'être alignées sur les autres lois et dispositions⁴⁰ en vigueur dans ces pays.

Le Rwanda a adopté une politique nationale sur le volontariat en juillet 2012 qui met l'accent sur les initiatives menées par le gouvernement, telles que l'engagement des jeunes, la mobilisation des agents sanitaires communautaires et le

développement communautaire. Dans ce pays, les activités de volontariat structuré et non structuré sont coordonnées par la Commission nationale Itorero.⁴¹

D'autres pays s'emploient actuellement à développer des politiques de volontariat, notamment l'Éthiopie, le Malawi, la Guinée Bissau, les Comores, l'Angola, l'Afrique du Sud et la Zambie. Le Malawi est en train d'élaborer un cadre national pour le volontariat qui est défini dans deux politiques nationales : la politique nationale de la jeunesse et la stratégie de croissance et de développement du Malawi, qui appelle au développement d'un programme national de volontariat.⁴²

Certains pays ont adopté une approche intégrative et incorporé les politiques en faveur du volontariat dans les politiques sectorielles existantes. L'incorporation est une stratégie permettant au volontariat de faire partie intégrante de l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines – politique, économique et social –, de manière à ce que l'inégalité ne puisse persister. Par exemple, le gouvernement de Zambie est en train d'élaborer une politique nationale sur le volontariat et, actuellement, le ministère du Développement communautaire et des Services sociaux coordonne le volontariat dans les politiques sectorielles où il est intégré en tant que stratégie essentielle.⁴³ Au Togo, le volontariat figure dans les documents de développement stratégique,

NIGER ET TOGO : DES MÉCANISMES EFFICACES POUR COORDONNER LE VOLONTARIAT

Créé en 2010, le Programme de promotion du volontariat national au Togo (PROVONAT) est par la suite devenu l'Agence nationale du volontariat. Cette dernière dispose d'un pouvoir administratif et joue désormais un rôle essentiel dans toutes les activités en lien avec les ODD. Au Niger, l'Agence nigérienne de volontariat pour le développement (ANVD) a pour mandat de mettre en œuvre les politiques et les stratégies de développement national pour la réalisation des ODD. Les responsabilités de l'ANVD comprennent le recrutement, le renforcement des capacités, le déploiement et le suivi des volontaires ; la supervision des partenariats nationaux et internationaux ; la gestion financière et administrative des volontaires.

Source : gouvernement du Togo, 2018 ; gouvernement du Niger, 2018.

notamment dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) 2009 – 2011 et dans la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi 2013 – 2017.⁴⁴

Souvent, l'existence d'une législation sur le volontariat ne suffit pas à elle seule pour mobiliser de manière efficace les citoyens ou pour garantir de bonnes pratiques dans les projets et les programmes de volontariat structuré ou non structuré. La pleine application des lois exige une solide coordination de la part des organismes ayant un pouvoir de décision, des ressources humaines et financières adéquates et des mécanismes de responsabilisation clairs. Au Burundi, une institution gouvernementale dédiée au volontariat – le Centre national des volontaires du Burundi – a été créée conformément à la loi nationale de 2017 sur le volontariat,⁴⁵ et au Nigéria, le Service volontaire national nigérian est la principale instance gouvernementale chargée du suivi et de la coordination des activités de volontariat. Ces entités assurent la liaison avec les organisations de volontaires, veillent à ce qu'elles travaillent dans le contexte de la législation nationale, dirigent l'organisation de la Journée internationale des Volontaires (JIV) et œuvre à promouvoir le volontariat.⁴⁶ Au Nigéria, le Service volontaire national nigérian supervise toutes les activités de volontariat.⁴⁷ Au Zimbabwe, le Comité pour le développement du volontariat (Volunteers for Development Committee, ou VFD) est un mécanisme de coordination du

volontariat géré par des organisations de la société civile qui travaillent en partenariat avec les ministères du gouvernement.⁴⁸

Le gouvernement de Madagascar a créé le bureau de Coordination nationale pour la promotion du volontariat, lié au ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions, avec 19 points focaux répartis auprès d'autres ministères et institutions publiques.⁴⁹ Au Bénin, l'Office béninois des services de volontariat des jeunes (OBVSJ), établi en 2010 en vertu de la Charte nationale de la jeunesse, est responsable de l'élaboration, de la gestion, de la mise en œuvre et du suivi / de l'évaluation des programmes et des projets promouvant les services nationaux de volontariat des jeunes.⁵⁰

FACILITER L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE À L'AIDE DE DISPOSITIFS ET DE PROGRAMMES DE VOLONTARIAT

Les programmes de mobilisation des volontaires présentent de nombreux avantages. Les dispositifs nationaux qui sont conduits par les gouvernements, les organisations de la société civile et d'autres organisations sont plus susceptibles de faire l'objet d'une communication efficace et peuvent susciter l'intérêt d'un large bassin de volontaires potentiels de tout âge. Ils comprennent souvent

NIGER ET TOGO : DES MÉCANISMES EFFICACES POUR COORDONNER LE VOLONTARIAT

Créé en 2010, le Programme de promotion du volontariat national au Togo (PROVONAT) est par la suite devenu l'Agence nationale du volontariat. Cette dernière dispose d'un pouvoir administratif et joue désormais un rôle essentiel dans toutes les activités en lien avec les ODD. Au Niger, l'Agence nigérienne de volontariat pour le développement (ANVD) a pour mandat de mettre en œuvre les politiques et les stratégies de développement national pour la réalisation des ODD. Les responsabilités de l'ANVD comprennent le recrutement, le renforcement des capacités, le déploiement et le suivi des volontaires ; la supervision des partenariats nationaux et internationaux ; la gestion financière et administrative des volontaires.

Source : gouvernement du Togo, 2018 ; gouvernement du Niger, 2018.

des possibilités formelles de renforcement des capacités et d'autres types d'aide, et ils peuvent être reconnus par les employeurs potentiels. Les dispositifs à l'échelle communautaire peuvent aussi se révéler très efficaces en favorisant un sentiment collectif de responsabilité sociale et en faisant connaître et respecter le rôle des volontaires. En Ouganda, le programme de volontariat pour les diplômés (Uganda Graduate Volunteer Scheme) est coordonné par le ministère de la Parité, du Travail et du Développement social. Plusieurs programmes de volontariat sont en place⁵¹ en Zambie, tels que les programmes d'agents de santé volontaires de voisinage, d'accoucheuses traditionnelles, d'écoles communautaires pour l'autonomisation des jeunes et d'enseignants volontaires.⁵² Un autre aspect à retenir est l'émergence de programmes de volontariat sous-régionaux, comme celui de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).⁵³ Depuis 2011, 163 volontaires ont été déployés dans quatre pays dans le cadre de ce programme, qui s'étend maintenant à de nouveaux pays⁵⁴.

LE VOLONTARIAT AU SERVICE DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE

Les jeunes représentent l'atout le plus important de l'Afrique. Tout investissement dans ce domaine peut

donc être vu comme un élément clé des stratégies nationales visant à traiter les questions propres à la jeunesse. La participation active des jeunes aux efforts de développement est essentielle pour assurer des sociétés durables, ouvertes et stables.

Le volontariat des jeunes est apparu comme un thème récurrent dans de nombreux rapports nationaux volontaires et analyses de la situation nationale de la région Afrique. Les avantages qui y sont liés, tels que l'intégration sociale, le développement d'emplois décents et la croissance de moyens de subsistance sur le long terme, contribuent à la réalisation de l'ODD 8 sur l'accès à un travail équitable. La plupart des politiques, des législations et des dispositifs dans la région Afrique sont structurés autour des jeunes, et ils ont commencé à produire des résultats remarquables. Au Togo, plus de 20 000 jeunes se sont engagés dans le volontariat, avec des conséquences directes sur l'employabilité : 855 d'entre eux ont intégré le service civil grâce à leur expérience en tant que volontaires, 57 ont suivi une formation pour créer leur entreprise, et 965 ont été recrutés (221 par leur structure d'accueil) après la fin de leur mission.⁵⁵ Au Bénin, le volontariat est de plus en plus perçu comme un outil permettant d'améliorer l'employabilité des jeunes. Par conséquent, depuis janvier 2018, le service national volontaire béninois est placé sous la supervision du ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'emploi.⁵⁶ De nombreux

BURUNDI : PROMOUVOIR L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES GRÂCE AU VOLONTARIAT

En 2011, le gouvernement du Burundi a adopté le Programme spécial de création d'emplois pour les jeunes et les femmes en réponse au problème du chômage et du sous-emploi de ces groupes. Le volontariat est considéré comme une stratégie clé pour la réalisation des objectifs de ce programme, qui sont notamment les suivants : faciliter l'accès à l'emploi des jeunes diplômés ; renforcer les capacités productives des jeunes en zone rurale ; améliorer l'accès des femmes aux emplois dans les secteurs de la production et de la transformation ; et renforcer la création d'emplois par la promotion des petites et moyennes entreprises (PME).

Source : gouvernement du Burundi, 2018.

gouvernements régionaux et nationaux mettent l'accent sur le volontariat structuré et non structuré pour améliorer l'employabilité, les compétences et les aptitudes de direction des jeunes gens.

Dans son rapport national volontaire de 2017, le Nigéria a indiqué que de nombreux États mettaient en œuvre des programmes de corps de volontaires pour les diplômés sans emploi afin de renforcer leurs compétences et de leur fournir un accès aux possibilités de financement des petites entreprises.⁵⁷

INTÉGRER L'ACTION VOLONTAIRE DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, LA RÉSILIENCE FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

L'Afrique est considérée comme l'une des régions du monde les plus vulnérables aux effets du changement climatique.⁵⁸ L'Afrique de l'Est subit des sécheresses prolongées, récurrentes et qui s'intensifient, l'Afrique de l'Ouest est touchée par des inondations sans précédent, la destruction frappe les forêts tropicales d'Afrique équatoriale, et l'acidité de l'océan augmente le long des côtes du sud du continent. Le bouleversement radical des conditions météorologiques menace la production

agricole et la sécurité alimentaire, la santé, la sécurité de l'approvisionnement en eau et en énergie, ce qui compromet dès lors la capacité de croissance et de développement de l'Afrique.

Les populations les plus pauvres sont souvent les plus exposées aux effets des événements météorologiques, et il faut donc s'employer de toute urgence à les aider à renforcer leur résilience et à développer des moyens de subsistance plus durables capables de résister aux chocs. Le Cadre d'action de Hyogo 2005 - 2015 reconnaît que les volontaires et les organisations communautaires sont des parties prenantes essentielles pour œuvrer en faveur de la réduction des risques de catastrophe à tous les niveaux. Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 - 2030 préconise une approche de la réduction des risques de catastrophe davantage centrée sur les personnes et demande aux gouvernements de travailler avec les volontaires et les groupes marginalisés pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de plans.⁵⁹

Dans certains pays de la région Afrique, le volontariat joue un rôle clé pour favoriser la résilience face aux effets du changement climatique à l'échelle communautaire et nationale et promouvoir la durabilité environnementale (ODD 12, 13, 14 et 15). Le partenariat entre le gouvernement du Cabo Verde, le programme VNU et la Convention des Nations

NIGER : DES VOLONTAIRES ŒUVRENT EN FAVEUR D'UNE AGRICULTURE À PETITE ÉCHELLE RÉSISTANTE AU CLIMAT

Au Niger, des volontaires participent à la mise en œuvre de plusieurs projets s'inscrivant dans le cadre d'une agriculture durable, comme le programme de soutien à l'agriculture familiale (Support Programme for Family Farming). Ce programme encourage la riziculture pluviale, l'agriculture durable permettant d'économiser l'eau et l'utilisation de l'eau des étangs pour arroser les jardins. Les volontaires apportent aussi leur aide aux maraîchers grâce à l'utilisation d'équipements solaires pour l'irrigation.

Source : gouvernement du Niger, 2018.

Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification mobilise les jeunes pour aider à la protection de l'environnement et à la lutte contre la désertification.⁶⁰ Au Burkina Faso, les volontaires contribuent à la réalisation de l'ODD 15 visant à préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts et lutter contre la désertification par l'intermédiaire de projets de reforestation et de sensibilisation aux effets néfastes de la désertification.⁶¹ Au Niger, des volontaires travaillent au micro-niveau pour soutenir des petits producteurs agricoles (voir ci-dessous).⁶²

Au Zimbabwe, le ministère de l'Environnement et du Tourisme met en œuvre le projet SECA (Supporting Enhanced Climate Action for Low Carbon and Climate Resilient Development Pathways) avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du programme VNU (voir ci-dessous).

3.3. MESURER LA CONTRIBUTION DES VOLONTAIRES

Malgré la reconnaissance et l'intégration croissantes du volontariat en tant qu'acteur clé des programmes de développement, il reste difficile de le mesurer en Afrique. Cette difficulté s'explique par le fait que, d'une part, le volontariat n'est pas encore devenu une composante systématique des pratiques de développement et que, d'autre part, peu d'outils statistiques fiables sont disponibles pour effectuer des mesures adéquates. Les mesures sont essentielles pour démontrer l'impact du volontariat, suivre les contributions à la réalisation des ODD et présenter une justification pertinente pour la mobilisation des ressources. Certains efforts pour effectuer ces mesures sont toutefois déployés soit par des agences statistiques nationales, soit par des organisations de volontaires nationales.

Pour comprendre l'impact et la contribution du volontariat, il faut tout d'abord développer des statistiques de base sur son ampleur et sa portée, recueillies à l'aide des systèmes statistiques nationaux. En 2013, la Conférence internationale des statisticiens du travail a abouti à un accord sur une norme pour ces travaux, devant assurer la qualité et la comparabilité des données mesurées. Les données peuvent être recueillies grâce à diverses enquêtes auprès des ménages menées régulièrement, telles que les enquêtes sur la population active, ou à l'aide d'enquêtes autonomes.

ZIMBABWE : DES VOLONTAIRES AU SERVICE DE L'ACTION CLIMATIQUE

Quatre Volontaires des Nations Unies nationaux déployés dans le cadre du projet SECA ont mis au point un modèle de résilience au niveau local pour les communautés de trois districts du sud du Zimbabwe, qui sont les plus vulnérables aux conditions météorologiques difficiles et aux effets du changement climatique. Le succès de ce modèle est tel qu'il sera reproduit dans le reste du pays et représentera une contribution majeure à la réalisation de l'ODD 13.

Source : gouvernement du Zimbabwe, 2018.

Figure 7 Répartition géographique des pays africains en fonction de leur expérience en matière de mesure du travail volontaire, 2007 – 2017⁶³



Selon l'examen des pratiques nationales en matière de mesure du travail volontaire effectué par le BIT en 2018, 13 pays africains ont mesuré le travail volontaire dans les statistiques officielles au moins une fois entre 2007 et 2017. Les données sur le travail volontaire concernent actuellement 9 % de la population du continent.

Au cours des 10 dernières années, 15 mesures ont été effectuées en Afrique à l'aide d'une variété de sources de données : enquêtes sur le budget-temps, enquêtes sur la population active, enquêtes sociales générales, enquêtes générales auprès des ménages et recensement. Presque toutes les sources de données utilisées pour les mesures ont porté sur deux formes de travail volontaire : par l'intermédiaire d'organisations, directement entre les individus. Sur les 13 pays qui ont mesuré le travail volontaire, 11 ont utilisé une source

de données et deux pays en ont utilisé deux. Par exemple, l'Algérie, le Ghana, le Maroc, l'Ouganda et la Tanzanie ont uniquement utilisé les enquêtes sur le budget-temps. L'Afrique du Sud a utilisé les enquêtes sur le budget-temps et les enquêtes sur la population active, alors que le Kenya a utilisé le recensement et les enquêtes générales auprès des ménages. Plus de la moitié des sources de données seront utilisées pour mesurer le travail volontaire tous les cinq ans (enquêtes sur la population active, enquêtes sociales générales, enquêtes générales auprès des ménages), et les recensements seront utilisés tous les dix ans. À la fin de 2017, les six pays suivants avaient prévu de recueillir des données sur le travail volontaire avant 2021 : Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Kenya, Mali, Nigéria et Afrique du Sud. La date de la prochaine mesure du travail volontaire est inconnue pour un tiers des sources de données.

SYSTÉMATISER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU VOLONTARIAT POUR LES ODD

Dans le cadre de son plan stratégique 2015 – 2019, le Togo a développé un mécanisme pour le suivi et l'évaluation des activités faisant appel aux volontaires, qui s'appuie sur un ensemble de directives sur la collecte et l'analyse efficaces des données. Les bases de données sont liées aux objectifs de développement stratégique, y compris les suivants : améliorer l'employabilité des jeunes, promouvoir la bonne gouvernance, améliorer la santé et le bien-être.

Source : gouvernement du Togo, 2018.

En plus des systèmes nationaux de collecte de données, les recherches et le travail de mesure supplémentaires peuvent aider à comprendre le rôle et la contribution des volontaires. Les analyses de la situation nationale sur le volontariat ont montré que certains pays africains avaient commencé à travailler sur les études d'impact et les études de base au niveau national. Par exemple, à Madagascar, l'Institut national de la statistique a mené une étude de base sur le budget-temps avec le soutien des agences des Nations Unies. L'étude a mesuré la valeur économique du volontariat pour 2012 et a montré que les volontaires avaient contribué à hauteur de 360,1 millions d'heures de travail.⁶⁴ L'Institut statistique national du Mozambique travaille actuellement avec le ministère de la Jeunesse des Sports afin d'élaborer et de mettre en place une base de données centrale pour le stockage et l'évaluation des données statistiques sur les volontaires au Mozambique.⁶⁵ Toutefois, la plupart des pays, y compris ceux qui disposent de lois et de politiques explicites en matière de volontariat, manquent encore de stratégies pour adapter les ressources en volontaires aux ODD. Il est donc difficile de mesurer

l'impact réel ou potentiel des actions volontaires sur le développement.

Enfin, les données sur les volontaires et le volontariat peuvent être utilisées pour des programmes et des interventions spécifiques afin de donner une idée générale de l'impact du volontariat. Souvent, les volontaires participent directement à la collecte de ces données. Par exemple, au Niger, les volontaires s'impliquent en tant que parties prenantes dans le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des ODD sur une base trimestrielle. Ces volontaires établissent et transmettent des rapports d'activité au ministère de tutelle, qui intègre les données dans le programme de développement économique et social.⁶⁶ En 2017, le gouvernement du Bénin a commandé une étude sur l'état du volontariat dans le pays, et des travaux préliminaires sont en cours pour le développement d'indicateurs sur le volontariat en tant que moyen de réaliser les ODD.⁶⁷

Le Togo adopte quant à lui une approche systématique pour suivre et évaluer le volontariat (voir ci-dessous).

SYSTÉMATISER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU VOLONTARIAT POUR LES ODD

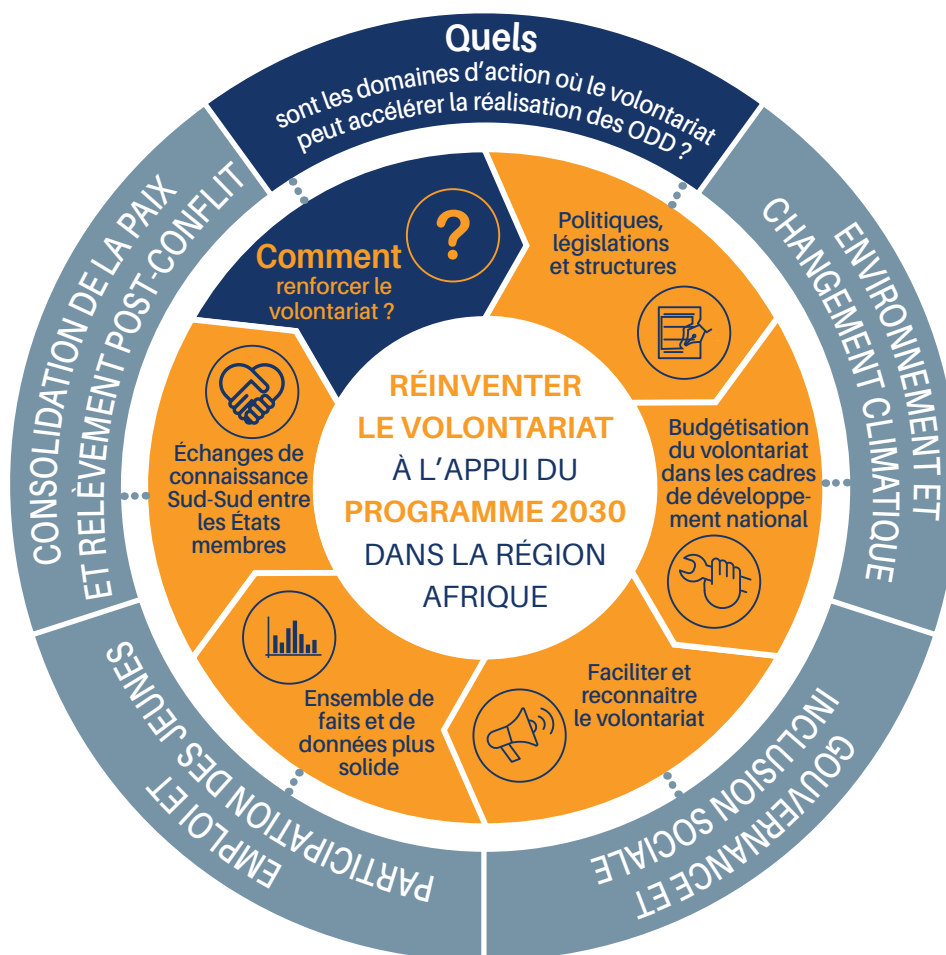
Dans le cadre de son plan stratégique 2015 – 2019, le Togo a développé un mécanisme pour le suivi et l'évaluation des activités faisant appel aux volontaires, qui s'appuie sur un ensemble de directives sur la collecte et l'analyse efficaces des données. Les bases de données sont liées aux objectifs de développement stratégique, y compris les suivants : améliorer l'employabilité des jeunes, promouvoir la bonne gouvernance, améliorer la santé et le bien-être.

Source : gouvernement du Togo, 2018.

4. RÉIMAGINER LE VOLONTARIAT EN AFRIQUE

Les données recueillies dans le présent document montrent que dans la région, le terrain est fertile pour le volontariat et se bonifie de plus en plus. Cette situation favorable est due aux interventions politiques directes, à la reconnaissance publique et, dans certains cas, à l'allocation de ressources pour faciliter le volontariat et le travail des volontaires. Le plus grand défi transversal qui ressort de l'analyse des rapports nationaux est le manque d'approches appropriées et délibérées des États membres pour garantir l'optimisation du volontariat. Dans de nombreux cas, régler ce problème n'exigerait pas d'acquérir des ressources supplémentaires, mais simplement de mieux exploiter les possibilités existantes.

Figure 8 Réinventer le volontariat dans la région Afrique.



Les données sur lesquelles le présent document est fondé sont certes limitées, mais elles fournissent néanmoins quelques pistes de réflexion sur les manières de donner la priorité aux améliorations et aux actions capables de renforcer l'efficacité des volontaires pour maintenir sur la durée les gains de développement. Ces différentes manières sont indiquées dans les recommandations fournies plus loin.

4.1 OUVRIR UN ESPACE COORDONNÉ POUR LE VOLONTARIAT : POLITIQUES, LÉGISLATION ET STRUCTURES

Pour faire du volontariat un atout majeur capable de renforcer l'appropriation des ODD par les populations, il faut l'enraciner plus profondément dans les environnements qui lui sont favorables. Un point essentiel des analyses de la situation nationale est que la législation n'est souvent pas suffisante pour mobiliser à elle seule le volontariat en tant que contribution vitale à la paix et au développement durable. Pour tirer parti de la valeur du volontariat, les gouvernements sont encouragés à faciliter la création d'un environnement qui lui est favorable, et ce, par l'adoption et l'exécution de politiques progressistes, de législations, de structures et de mécanismes institutionnalisés. Ces cadres doivent traiter quatre points clés : **i)** le statut des organisations de volontaires et de l'activité des volontaires en matière d'imposition ou d'exonération d'impôt ; **ii)** les douanes – y compris les aspects liés à la résidence et la mobilité légale des volontaires (étrangers et nationaux) dans le pays ; **iii)** le travail et les normes minimales – préciser les conditions et normes locales pour le volontariat et la conciliation entre les lois sur le travail régissant les activités en matière d'emploi et les activités volontaires non rémunérées ; et **iv)** la désignation de mécanismes de coordination centrale pour guider le travail et les processus du volontariat dans différents pays.

Ces paramètres, pour peu qu'ils soient convenablement intégrés dans un cadre national

juridiquement contraignant, ont le potentiel d'ouvrir davantage l'espace et de faire comprendre aux différentes composantes de l'appareil d'État comment mettre à profit les différentes formes de volontariat pour favoriser la croissance collective du pays.

Les exemples fournis par certains pays montrent que lorsque la contribution du volontariat est correctement intégrée dans les politiques et législations nationales, il est aussi plus facile de l'utiliser pour relever les principaux défis nationaux, comme le changement climatique au Cabo Verde⁶⁸ et au Burkina Faso⁶⁹ ou l'environnement au Zimbabwe⁷⁰. Il s'agit d'une approche qui doit être étendue à l'ensemble du continent.

Dans certaines régions de l'Afrique subsaharienne, l'adoption de lois et de cadres visant à orienter la pratique du volontariat a eu un effet négatif en réduisant l'espace disponible pour le volontariat et les volontaires, empêchant les organisations qui emploient des volontaires d'obtenir la documentation légale requise pour résider et travailler comme volontaire. Ailleurs, les volontaires et les organisations de volontaires se retrouvent à devoir jongler avec des politiques fiscales qui mettent à rude épreuve l'enthousiasme et la capacité des individus à devenir volontaires.

4.2 BUDGETISER LE VOLONTARIAT DANS LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL : UN IMPÉRATIF

L'intégration du volontariat en tant qu'outil essentiel des programmes de développement mondial (Programme 2030), régional (Agenda 2063) ou national présente une très grande valeur, comme l'a montré le présent document, mais elle a un coût. Il est crucial de ne pas oublier que le volontariat est économique, mais qu'il ne s'agit pas d'une ressource gratuite. Le fait est que pour prospérer, le volontariat exige des investissements en ressources financières et

humaines, d'une part, pour soutenir la mise en œuvre de la législation et des cadres et, d'autre part, pour combattre les idées négatives associées au volontariat – dominantes dans certains pays africains – afin de mobiliser les citoyens et stimuler les volontaires.

Les analyses de la situation nationale de la plupart des pays montrent que les gouvernements n'ont pas attribué de fonds, ou très peu, afin de soutenir les programmes de volontaires. Par exemple, bien que le Mozambique ait adopté le volontariat en tant que moteur essentiel du développement, le gouvernement alloue un budget nominal annuel de 100 000 meticaïs (environ 1 607 dollars) pour couvrir les dépenses de fonctionnement de base du Conseil national des volontaires.⁷¹ Le gouvernement de l'Ouganda s'est engagé à allouer 600 millions de shillings ougandais (environ 163 463 dollars) pour l'exercice 2018 – 2019 afin de soutenir les activités de volontariat ce qui, ainsi que l'analyse de la situation nationale du pays le précise, est insuffisant pour mettre en œuvre le programme de volontariat national proposé.⁷² Il existe quelques exceptions. Par exemple, en 2016, le gouvernement du Bénin a alloué un budget annuel de 2,35 milliards de francs CFA (environ 4 101 728 dollars) au recrutement, à la formation et au déploiement des volontaires ainsi qu'à la coordination et l'administration nationales.⁷³

Pour tirer parti efficacement du volontariat, les États membres doivent le considérer comme une ressource à laquelle il convient d'accorder une attention particulière lors de la planification et la mise en œuvre des programmes de développement. Les aspects essentiels du volontariat doivent être enracinés dans la conception des modèles de prestation de services ciblant différents groupes de la population – les jeunes, les groupes professionnels, les retraités, les diasporas, les membres de la communauté – afin de puiser dans leur expertise pour faire progresser le programme de développement et la réalisation des ODD. À cette fin, les programmes de volontariat, les dispositifs et les projets similaires à ceux qui sont mis en œuvre en Ouganda, au Kenya et au Nigéria offrent les moyens les plus pratiques de s'approprier l'action volontaire en développement dans la région. Par conséquent, les États membres

sont encouragés à utiliser des modalités variées et spécifiques au contexte pour leurs besoins de développement.

4.3 FACILITER ET RECONNAÎTRE LE VOLONTARIAT

Les stéréotypes véhiculés sur le volontariat entravent les efforts et l'engagement des volontaires. Certaines analyses de la situation nationale (par exemple, celles de la Zambie et du Zimbabwe) s'inquiètent de la perception du volontariat par le public, qui le considère parfois comme la chasse gardée des paresseux ou des ignorants qui « ne font rien ».⁷⁴ Ces idées fausses sont aggravées par la crainte que certains porteurs de projet utilisent le volontariat simplement comme une forme de travail gratuit. Par exemple, l'analyse de la situation nationale du Burundi souligne le risque potentiel d'exploitation par le volontariat, particulièrement l'exploitation des femmes et des jeunes.⁷⁵

Dans de nombreux pays, il est donc clairement nécessaire de mener des campagnes de sensibilisation à grande échelle pour lutter contre les idées négatives associées au volontariat, conjointement avec la mise en place de mécanismes de responsabilisation améliorés et de directives enjoignant les organisations de volontaires à préciser leur devoir de protection à l'égard de tous ceux qui contribuent à leur travail. Les États membres sont invités à contrer ces idées fausses en reconnaissant publiquement que le volontariat est un atout pour le développement national. Le volontariat n'est pas une ressource gratuite en soi et, par conséquent, les États membres sont encouragés à faciliter et à cautionner ouvertement la contribution des volontaires au développement. Les déclarations de dirigeants de haut niveau et les efforts qui en découlent pour soutenir le volontariat aux niveaux national et régional contribueront grandement à changer la manière dont le volontariat est perçu. L'exemple en est donné par le Rwanda et la Namibie, où le chef de l'État rend hommage aux dirigeants volontaires chaque mois et participe à des activités de volontariat.

4.4 RASSEMBLER ET CONSOLIDER DES FAITS ET DES DONNÉES PLUS SOLIDES

Le présent document montre qu'un véritable travail est effectué pour améliorer la collecte des données sur le volontariat. Il n'en demeure pas moins que trop peu de données statistiques sont disponibles sur le volontariat en Afrique, ce qui n'aide pas à se faire une idée complète de la façon dont celui-ci contribue au Programme 2030 et du type d'impact qu'il produit. Des efforts sont nécessaires pour obtenir des données de haute qualité, désagrégées et comparables sur la situation, l'impact, la valeur ajoutée et la capacité à combler les lacunes qu'a le volontariat en tant qu'approche axée sur les personnes afin de réaliser des ODD tenant compte des conditions locales.

Saisir l'ampleur et la portée du volontariat dans la région pose des difficultés persistantes. Toutefois, les pays africains peuvent contribuer au travail mené par les Nations Unies afin de renforcer les outils et les approches pour la mesure du travail volontaire grâce aux statistiques officielles nationales, pour garantir leur capacité à refléter la diversité des formes du volontariat en Afrique. Simultanément, améliorer les outils et les mécanismes existants exige des États membres qu'ils produisent des données fiables, pertinentes et comparables, en utilisant la norme sur le travail volontaire établie par la 19^e Conférence internationale des statisticiens du travail et en intégrant régulièrement les questions sur le travail volontaire dans les enquêtes sur l'emploi, sur le budget-temps et autres. Les données doivent être ventilées par sexe, âge et handicap afin de permettre une analyse des politiques et une conception des programmes pertinentes.

Lorsque ces fondations communes auront été établies, les États membres et les autres parties prenantes pourront utiliser ces informations pour comprendre et explorer les questions concernant les contributions sociale, économique et environnementale du volontariat aux objectifs, politiques et plans de développement national. Il sera

alors plus facile d'orienter les futurs investissements dans ce domaine, et toutes les parties prenantes pourront maximiser l'impact du volontariat pour le développement. D'autres parties prenantes peuvent aussi soutenir les efforts de recherche et de mesure en menant des études d'impact, des recherches auprès de populations cibles spécifiques et autres afin de combler les lacunes en matière de connaissances dans la région.

4.5 DYNAMISER LES ÉCHANGES DE CONNAISSANCE SUD-SUD ENTRE LES ÉTATS MEMBRES

Le partage des connaissances est une stratégie vitale pour faire progresser le volontariat dans la région. Les bonnes pratiques issues de la région elle-même doivent être partagées pour que les processus, outils et mécanismes existants puissent être adaptés ou reproduits de manière efficace. Les gouvernements, la société civile et le secteur privé de la région doivent avoir la possibilité de mieux connaître les tendances politiques et programmatiques sur le continent africain et d'examiner la manière d'adopter ces approches et de les adapter aux besoins des objectifs de développement. Cela permettra d'éviter que des politiques et des lois soient créés juste pour le principe. Toutefois, il est important de se rappeler qu'il n'existe pas un modèle unique du volontariat applicable à toute la diversité du continent africain : chaque État membre doit déterminer et suivre les modèles appropriés et pertinents pour ses contextes national et local.

Explorer les possibilités de volontariat numérique fait aussi partie de cette démarche. Le nombre d'abonnements actifs aux réseaux mobiles en Afrique est passé de 25 millions en 2001 à près de 650 millions en 2012. Deux tiers des adultes africains ont désormais accès aux technologies de l'information et de la communication.⁷⁶ La numérisation du volontariat est une manière de faire participer tous ces jeunes au développement de leur pays. Elle permet aussi de relier les expériences provenant de différentes régions du continent grâce à des plateformes adéquates dédiées au volontariat.

4.6 OPTIMISER LE VOLONTARIAT POUR LE PROGRAMME 2030 DANS LES DOMAINES D'ACTION CLÉS

En raison des limites des bases de données mentionnées dans le présent document, il est difficile d'effectuer une analyse exhaustive de tous les domaines d'action où le volontariat est susceptible d'accélérer la réalisation des ODD. L'analyse réalisée dans les chapitres 2 et 3 met en évidence l'impact important que le volontariat peut avoir sur certains points essentiels, et davantage d'efforts doivent être consentis pour augmenter le potentiel de l'utilisation du volontariat dans ces domaines. Il s'agit en l'occurrence de l'emploi et de la participation des jeunes, de l'environnement et du changement climatique, de la gouvernance et de l'inclusion sociale et, enfin, de la consolidation de la paix et du relèvement post-conflit.

En ce qui concerne la jeunesse, il a déjà été mentionné que les jeunes constituent le principal atout du continent. Le volontariat peut être un moyen de leur donner la possibilité de s'engager et de participer à la réalisation des ODD dans leur pays, mais aussi de les aider à acquérir de nouvelles aptitudes et compétences qui seront utiles sur le marché du travail.

Au sujet du climat, il existe plusieurs mécanismes à prendre en main et adapter aux effets du changement climatique sur le continent. Sans la participation de tous aux actions climatiques, les efforts continueront à être trop lents. Faire intervenir plus énergiquement le volontariat sur les questions environnementales et dans les initiatives liées au changement climatique permettra d'obtenir de meilleurs résultats. Il est recommandé aux gouvernements locaux et nationaux d'intégrer le volontariat dans les stratégies plus larges d'atténuation des effets du changement climatique et d'adaptation à ces changements.

En ce qui concerne la gouvernance et l'inclusion sociale, les exemples signalés dans les analyses de la situation nationale et les rapports nationaux

volontaires utilisés pour le présent document montrent qu'il est possible d'améliorer la gouvernance sur le continent à l'aide du volontariat. Avec le volontariat, l'approche consistant à « trouver des solutions africaines aux problèmes africains » dispose d'un moyen d'intégrer tous et toutes pour s'assurer que personne n'est laissé de côté, mais aussi de garantir que la responsabilisation et l'efficacité sont une réalité. Davantage d'espace doit être donné aux volontaires en matière de prise de décisions. Le présent document souligne que dans certains pays, la capacité des volontaires à autonomiser les citoyens par la participation directe est devenue évidente. Il est recommandé de systématiser cette pratique en intégrant le volontariat à la réflexion sur le programme de développement, et ce, dès le départ. Le volontariat sera plus efficace pour veiller à ce que les hommes, les femmes, les jeunes, les adultes, les personnes âgées, les handicapés et toute une variété d'acteurs et de parties prenantes soient réellement mobilisés et participent à la réalisation des ODD.

Dans le domaine de la consolidation de la paix et du relèvement post-conflit, le volontariat a prouvé son efficacité en proposant des approches culturellement pertinentes. La plupart du temps, lorsqu'il s'agit de prévenir un conflit, d'assurer un véritable dialogue ou de reconstruire ce qui a été détruit par la guerre ou les catastrophes naturelles, la forme traditionnelle du volontariat joue un rôle crucial, qui est toutefois trop faiblement reconnu. Il est recommandé de mettre en avant ce volontariat non structuré en le reconnaissant dans l'espace public et en soulignant sa contribution dans les mécanismes de communication de l'information existants.

Ces recommandations constituent un point de départ pour une discussion plus large qui doit aider à utiliser le volontariat plus efficacement pour garantir la mise en œuvre des cadres mondial (Programme 2030) et régional (Agenda 2063).

NOTES

1. AGNU 2018a.
2. VNU 2018a.
3. Y compris par l'intermédiaire de Volunteer Groups Alliance qui, en tant que groupe de parties prenantes du Conseil économique et social (ECOSOC), représente les volontaires et les organisations employant des volontaires de plus de 150 pays (<https://sustainabledevelopment.un.org/majorgroups/volunteers>).
4. VNU 2018b.
5. AGNU, 2019.
6. Les autres pays sont la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Mozambique et la Tanzanie.
7. CEA-ONU, 2017.
8. Banque africaine de développement, 2019.
9. AISS, 2014.
10. Brookings Institution, 2019.
11. UNGA, 2018b.
12. Vubo, 2012.
13. VNU, 2018a.
14. AISS, 2014.
15. Gouvernement du Togo, 2018
16. AGNU, 2018b.
17. AGNU, 2018b.
18. AGNU, 2018b.
19. Alaga, 2008.
20. Hendricks et Chivasa, 2009.
21. Lough et Matthews, 2014.
22. Gouvernement du Niger, 2018.
23. Gouvernement du Burkina Faso, 2018.
24. Gouvernement du Togo, 2018.
25. AGNU, 2018b.
26. Gouvernement du Benin, 2018 ; gouvernement du Burkina Faso, 2018 ; gouvernement du Burundi, 2018 ; gouvernement de Madagascar, 2018 ; gouvernement du Mozambique, 2018 ; gouvernement du Niger, 2018.
27. Gouvernement du Burundi, 2018.
28. Gouvernement du Mozambique, 2018.
29. Gouvernement du Niger, 2018.
30. Gouvernement du Niger, 2018.
31. Gouvernement du Burundi, 2018.
32. Gouvernement du Togo, 2018.
33. Gouvernement du Zimbabwe, 2018.
34. Nations Unies, Sierra Leone, 2017.
35. Bénin, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Rwanda, Afrique du Sud, Togo, Zambie (VNU, 2018a).
36. Burkina Faso, Sénégal, Tanzanie (UNV, 2018a).
37. Gouvernement du Mozambique, 2018.
38. Gouvernement du Burkina Faso, 2018.
39. Gouvernement du Togo, 2018.
40. Gouvernement du Burundi ; gouvernement de Madagascar, 2018.
41. AGNU, 2018b.
42. Gouvernement du Malawi, 2018.
43. Gouvernement de Zambie, 2018.
44. Gouvernement du Togo, 2018.
45. Gouvernement du Burundi, 2018.
46. Bureau du Secrétaire auprès du gouvernement fédéral, 2019.
47. Bureau du Secrétaire auprès du gouvernement fédéral, 2019.
48. Gouvernement du Zimbabwe, 2018.
49. Gouvernement de Madagascar, 2018.
50. Gouvernement du Bénin, 2018.
51. Gouvernement de l'Ouganda, 2018.
52. Gouvernement de Zambie, 2018.
53. Les pays membres de la CEDEAO incluent les suivants : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.
54. CEDEAO 2018.
55. Gouvernement du Togo, 2018.

56. Gouvernement du Bénin, 2018.
57. Gouvernement du Nigéria, 2017.
58. Niang et al, 2014.
59. AGNU 2015.
60. AGNU 2018b.
61. Gouvernement du Burkina Faso, 2018.
62. Gouvernement du Niger, 2018.
63. BIT 2018.
64. Gouvernement de Madagascar, 2018.
65. Gouvernement du Mozambique, 2018.
66. Gouvernement du Niger, 2018.
67. Gouvernement du Bénin, 2018.
68. AGNU 2018b.
69. Gouvernement du Burkina Faso, 2018.
70. Gouvernement du Zimbabwe, 2018.
71. Gouvernement du Mozambique, 2018.
72. Gouvernement de l'Ouganda, 2018.
73. Gouvernement du Bénin, 2018.
74. Gouvernement de Zambie, 2018 ; gouvernement du Zimbabwe, 2018.
75. Gouvernement du Burundi, 2018.
76. Banque mondiale et Banque africaine de développement, 2012.

ANNEXES

ANNEXE A – SOURCES PRINCIPALES

Le présent rapport est basé sur les informations fournies par les États membres de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU) dans les analyses de la situation nationale transmises en 2018, les rapports nationaux volontaires et les contributions au rapport de 2018 du Secrétaire général sur le volontariat.

Analyses de la situation nationale	Rapports nationaux volontaires	Contributions au rapport de 2018 du Secrétaire général sur le volontariat
Bénin	Bénin	Bénin
Burkina Faso	Botswana	Burkina Faso
Burundi	Cap Vert	Burundi
Cameroun	Égypte	Cameroun
Éthiopie	Éthiopie	Kenya
Madagascar	Guinée	Niger
Malawi	Kenya	Rwanda
Mozambique	Mali	Sénégal
Niger	Namibie	Soudan du Sud
Togo	Niger	Tanzanie
Ouganda	Nigéria	Togo
Zambie	Sénégal	
Zimbabwe	Soudan	
	Togo	
	Zimbabwe	

ANNEXE B – TERMES ET CONCEPTS

Aux fins du présent rapport, le **volontariat** est compris comme étant « un large éventail d'initiatives entreprises de plein gré pour l'intérêt public général et pour lesquelles la rémunération n'est pas le principal facteur de motivation » (AGNU, 2002).

Le **volontariat structuré** fait en général référence à des volontaires s'engageant sur base régulière et donnant de leur temps à une organisation de la société civile, une organisation gouvernementale ou une entreprise du secteur privé (VNU, 2015).

Le **volontariat non structuré** a lieu en dehors des structures organisationnelles et prend différentes formes comprenant les activités communautaires et la mobilisation de citoyens à grande échelle, par exemple pour répondre aux catastrophes humanitaires (VNU, 2015).

ANNEXE C – RÉFÉRENCES

- Banque africaine de développement (2019). *Perspectives économiques en Afrique 2019*. Disponible à l'adresse https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO_2019-FR.pdf.
- Commission de l'Union africaine (2002). Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Disponible à l'adresse <https://au.int/en/treaties/protocol-relating-establishment-peace-and-security-council-african-union>.
- Alaga, E. (2008). *Gender perspectives on security sector reform processes in West Africa – Case studies of Liberia and Sierra Leone*. Rapport des réunions consultatives organisées par Wipsen-Africa et DCAF. Genève : Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF).
- Brookings Institution, 2019. *Foresight Africa: Top Priorities for the Continent in 2019*. Washington D.C.
- Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (2018). Programme des volontaires de la CEDEAO. *Rapport : 7^e réunion du conseil régional de coordination du programme des volontaires de la CEDEAO, 17 - 18 décembre 2018*. Abuja.
- Gouvernement du Burkina Faso (2018). *Analyse de la situation nationale du volontariat du Burkina Faso*. Transmis au Secrétariat au plan d'action en 2018. Document non publié.
- Gouvernement du Bénin (2018). *Analyse de la situation nationale du volontariat du Bénin*. Transmis au Secrétariat au plan d'action en 2018. Document non publié.
- Gouvernement du Burundi (2018). *Analyse de la situation nationale du volontariat du Burundi*. Transmis au Secrétariat au plan d'action en 2018. Document non publié.
- Gouvernement de Guinée (2018). *Contribution nationale volontaire à la mise en œuvre des ODD au Forum politique de haut niveau*. Rapport national. Disponible à l'adresse https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/19612Guinea_RNV_GUINEE_Version_restructure_4.pdf.
- Gouvernement de Madagascar (2018). *Analyse de la situation nationale du volontariat de Madagascar*. Transmis au Secrétariat au plan d'action en 2018. Document non publié.
- Gouvernement du Malawi (2013). *National Youth Policy*. Disponible à l'adresse http://www.youthpolicy.org/national/Malawi_2013_National_Youth_Policy.pdf.
- Gouvernement du Malawi (2018). *Analyse de la situation nationale du volontariat du Malawi*. Transmis au Secrétariat au plan d'action en 2018. Document non publié.
- Gouvernement du Niger (2018). *Analyse de la situation nationale du volontariat du Niger*. Transmis au Secrétariat au plan d'action en 2018. Document non publié.
- Gouvernement du Nigéria (2017). *Implementation of the SDGs: A National Voluntary Review*. Disponible à l'adresse <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/16029Nigeria.pdf>.
- Gouvernement du Togo (2018). *Analyse de la situation nationale du volontariat du Togo*. Transmis au Secrétariat au plan d'action en 2018. Document non publié.
- Gouvernement de l'Ouganda (2018). *Analyse de la situation nationale du volontariat de l'Ouganda*. Transmis au Secrétariat au plan d'action en 2018. Document non publié.
- Gouvernement de Zambie (2018). *Analyse de la situation nationale du volontariat de la Zambie*. Transmis au Secrétariat au plan d'action en 2018. Document non publié.
- Gouvernement du Zimbabwe (2018). *Analyse de la situation nationale du volontariat du Zimbabwe*. Transmis au Secrétariat au plan d'action en 2018. Document non publié.
- Hendricks, C., et Chivasa, M. (2009). *Women and peacebuilding in Africa*. Rapport sur l'atelier. Pretoria : Institute for Security Studies.
- Bureau international du travail (BIT) (2018). *National practices in measuring volunteer work: A critical review*. 20e Conférence internationale des statisticiens du travail (10 - 19 octobre 2018). CIST/20/2018/ Document de séance no 12. Genève.
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2014). *Changements climatiques 2014 – Conséquences, adaptation et vulnérabilité*. New York : Cambridge University Press.
- Association internationale de la sécurité sociale (AISS) (2014). *Mégatendances et sécurité sociale. Changement climatique et raréfaction des ressources naturelles*. Genève.
- Lough, B. J., et Matthew, L. E. (2014). *International Volunteering and Governance*. Programme des

Volontaires des Nations Unies et Forum international du volontariat pour le développement. Disponible à l'adresse <https://forum-ids.org/wp-content/uploads/2014/12/2014-UNV-Forum-paper-International-Volunteering-and-Governance.pdf>.

Niang, I., *et al.* (2014). Africa. Dans : *Changements climatiques 2014 – Conséquences, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*. New York : Cambridge University Press.

Bureau du Secrétaire auprès du gouvernement fédéral (2019). Service volontaire national nigérian. Disponible à l'adresse <http://www.nvnigeria.gov.ng/index.html>.

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU) (2017d). Évolution récente de la situation dans le domaine social en Afrique. Dans : *Rapport économique sur l'Afrique 2017 – L'industrialisation et l'urbanisation*. Disponible à l'adresse https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/ERA/ERA2017_Fr/chap2_03.pdf

Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) (2002). *Recommandations relatives à l'appui au volontariat*. Résolution adoptée par l'Assemblée générale (A/RES/56/38). New York.

Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) (2015). *Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 – 2030*. Résolution adoptée par l'Assemblée générale (A/RES/69/283). New York.

Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) (2018 a). *Le volontariat à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Résolution adoptée par l'Assemblée générale (A/C.3/73/L.13). New York.

Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) (2018 b). *Plan d'action visant à intégrer le volontariat au Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Rapport du Secrétaire général (A/73/254). New York.

Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) (2019). *Le volontariat à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Résolution adoptée par l'Assemblée générale (A/RES/73/140). New York.

Nations Unies (NU) Sierra Leone (2017). *Ebola +1: The Burial Teams, 26 mai*. Disponible à l'adresse <https://unsri Leone.exposure.co/ebola-1-the-burial-teams>.

Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) (2015). *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde : Transformer la gouvernance*. Bonn.

Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) (2018a). *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde : Le fil qui nous relie. Volontariat et résilience communautaire*. Bonn.

Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) (2018 b). *Global Trends in Volunteering Infrastructure*. Note d'information pour le *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde 2018 : Le fil qui nous relie*. Bonn.

Vubo, E. Y. (2012). *Gender Relations in Cameroon. Multidisciplinary Perspectives*. Oxford : African Books Collective.

Banque mondiale et Banque africaine de développement (2012) : *The Transformational Use of Information and Communication Technologies in Africa*. Washington D.C.

Tous les droits sont réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de récupération ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans autorisation préalable. Pour obtenir une liste des erreurs ou des omissions constatées après l'impression, veuillez visiter notre site Web à l'adresse www.unv.org/planofaction.

Publié en avril 2019.

INTÉGRER LE VOLONTARIAT DANS LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030

Le Plan d'action pour intégrer le volontariat dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est un cadre placé sous les auspices des Nations Unies grâce auquel les gouvernements, les agences des Nations Unies, les organisations de volontaires, les organisations de la société civile, les universités et le secteur privé se rassemblent pour accélérer l'impact du volontariat sur les objectifs de développement durable (ODD) en :

a) renforçant l'appropriation du Programme 2030 par les populations; b) intégrant et généralisant le volontariat dans les stratégies et les politiques nationales; et c) mesurant plus efficacement l'influence des volontaires.

WWW.UNV.ORG/PLANOFACITION



Plan d'action

pour intégrer le volontariat
dans le Programme 2030